

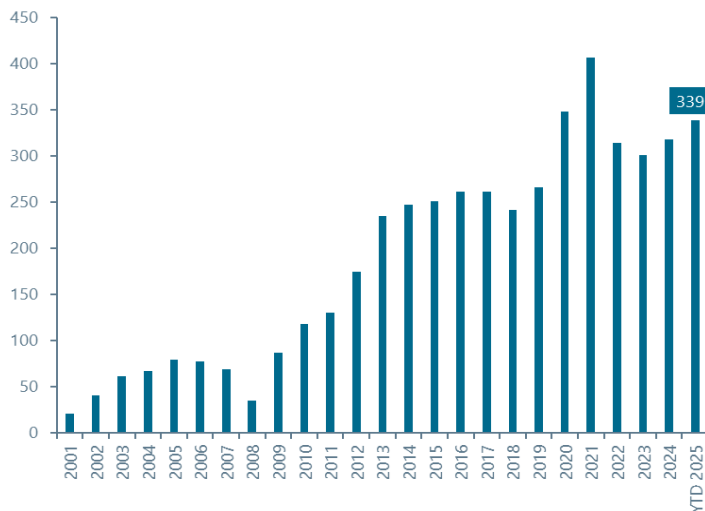
## Tendances du marché « High Yield » européen

### Niveau record d'émissions « High Yield »

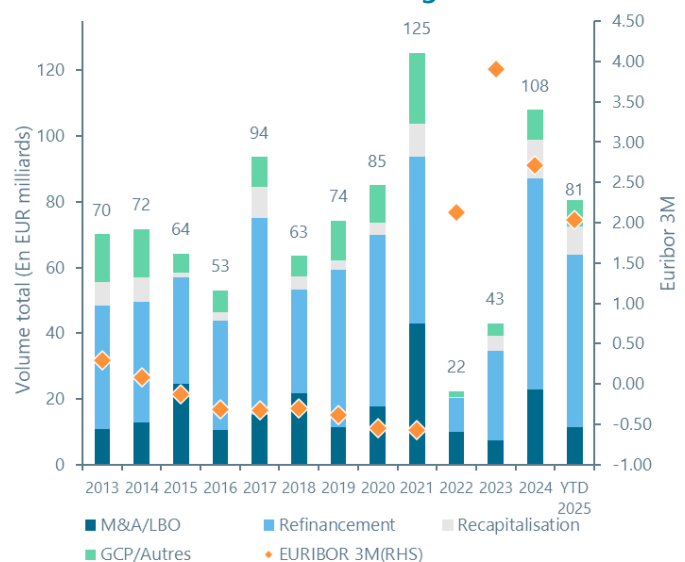
Jusqu'à présent, l'année 2025 a été une période record en termes d'émissions, avec un volume total atteignant EUR 81 milliards. En effet, compte tenu des conditions de marché propices, les émetteurs ont été incités à refinancer leurs dettes existantes par anticipation.

### Taille du marché européen « High Yield »<sup>1</sup>

En EUR milliards



### Évolution des émissions « High Yield »<sup>2</sup>



### Fort soutien des facteurs techniques

Les facteurs techniques ont été portés d'une part par EUR 7,8 milliards de flux entrants, reflétant le renforcement de la confiance des investisseurs sur le marché ; et d'autre part par une offre nette limitée, la plupart des émissions ayant été réalisée dans le cadre de refinancement.

### Des fondamentaux solides et des taux de défaut maîtrisés

Le taux de défaut du marché « High Yield » Européen devrait rester relativement stable, passant de 3.29% en septembre 2025 à 3.25 % d'ici la fin de l'année, avant de connaître une légère hausse à 3.75% en 2026. L'évolution des taux de défaut en Europe reste donc sur un rythme contenu<sup>3</sup>. Malgré une légère érosion des résultats dans le segment « High Yield », les indicateurs financiers sont restés solides. Au T2 2025, le niveau de levier moyen s'établit à 4,5x (+0,2x<sup>3,4</sup>), la marge EBITDA à 14,2 % (-1,0 %<sup>3,4</sup>) et l'ICR à 4,7x (-0,2x<sup>3,4</sup>). Le marché « High Yield » européen est relativement immunisé sur les tarifs douaniers de Trump car il y a beaucoup d'émetteurs dont l'activité domestique est importante (ex. le secteur des télécommunications représentant 25% de l'indice).

<sup>1</sup> Source: Bloomberg, données Bloomberg Pan-European High Yield Index au 30.09.2025

<sup>2</sup> Source: Pitchbook, High Yield trend, données au 31.08.2025

<sup>3</sup> Source: JP Morgan, September 2025

<sup>4</sup> Year-over-year

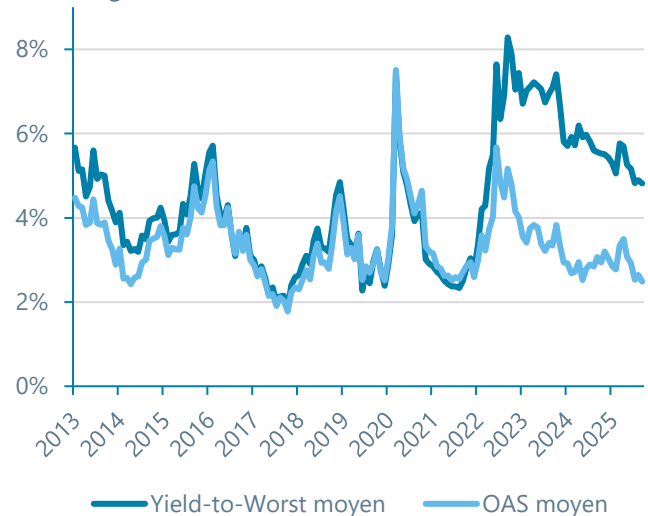
Octobre 2025, données au 30.09.2025

## Des rendements restant à des niveaux élevés

Le « yield-to-worst » du marché reste à des niveaux élevés par rapport aux niveaux historiques hors pics (Covid-19, invasion de l'Ukraine), en dépit des niveaux de spreads serrés.

## « Yield-to-worst » et OAS moyens<sup>1</sup>

Indice Bloomberg Euro HY 3% Issuer Constraint x Fin TR Unhedged EUR



## Synthèse de nos fonds « High Yield »

### SCOR ESG EURO HIGH YIELD

Combiner l'analyse fondamentale des émetteurs à l'intégration des critères ESG, en y associant une gestion active du risque visant à limiter le drawdown.

EUR 696m

Encours sous  
gestion

Indice de référence : Bloomberg Euro High Yield 3% Issuer Constraint ex Financial TR Unhedged



<sup>1</sup> Source: Bloomberg Euro HY 3% Issuer Constraint YtW et OAS au 30.09.2025

### SCOR FUNDS – ESG EURO SHORT TERM DURATION HIGH YIELD

Capturer les besoins de refinancement sur le marché High Yield tout en limitant la volatilité

EUR 215m

Encours sous  
gestion

Pas d'indice de référence – Le fonds vise à générer un rendement absolu positif.



## CONTACT

Client Service  
+33 (0)1 53 64 65 50

scorip.sales@scor.com  
www.scor-ip.com

Head Office  
5, Avenue Kléber, 75016 Paris, France

## JURIDIQUE

Ce document est publié par SCOR Investment Partners SE (ci-après SCOR IP) une société de gestion d'actifs au capital de 15 500 000 euros. SCOR IP. est agréée en tant que société de gestion et gestionnaire d'investissements alternatifs (AIFM) en France, réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ce document est fourni à titre informatif uniquement et contient des informations, des opinions, des hypothèses et des estimations ainsi que des chiffres que SCOR IP considère comme fondés ou exacts à la date de publication, compte tenu du contexte économique, financier ou de marché à ce moment-là. Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ou cibles ne préjugent pas des rendements futurs. Il n'y a aucune garantie que les prévisions positives se réaliseront à l'avenir. Les performances futures sont soumises au régime fiscal en vigueur, qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut évoluer à l'avenir. L'existence d'un enregistrement ou d'une autorisation n'implique pas qu'une Autorité de régulation ait déterminé que ces produits sont adaptés aux investisseurs. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre, une sollicitation d'achat ou de vente, ni comme un conseil en investissement. Il ne constitue en aucun la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre confidentiel et ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou diffusées sans l'accord écrit préalable de SCOR IP. Le présent document est une communication commerciale destinée exclusivement aux investisseurs professionnels tels que définis dans la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (MiFID). Veuillez vous référer aux pays d'enregistrement de chaque fonds et vous renseigner auprès de votre conseiller financier pour savoir si un fonds est disponible dans votre pays et pour votre groupe d'investisseurs. Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus, ses annexes SFDR, le Document d'Information Clé (« DIC »), ensemble désigné comme étant les "documents du fonds", et les informations relatives au produit SFDR publiées sur le site web. Les documents du fonds et les informations concernant les installations et le distributeur dans votre pays sont disponibles sur scor-ip.com ou sur demande auprès de la société de gestion.

Document commercial publié le 08.10.2025 - SCOR Investment Partners SE, tous droits réservés